



## licenciement pour faute grave

Par **corynthe**, le **02/01/2013** à **18:42**

Bonjour, un de mes salariés souhaiterait quitter l'entreprise mais il ne veut pas donner sa démission afin de pouvoir bénéficier des allocations chômage. Il voudrait une rupture conventionnelle mais ma société va mal, je ne peux pas me permettre de lui verser des indemnités. Il souhaiterait que je fasse un licenciement pour faute grave mais j'ai peur qu'il m'envoie aux prudhommes par la suite, on ne sait jamais. Que me conseillez-vous ? Quels risques si j'accepte de le licencier ? Et si je le fais quel motif trouver ?  
Merci d'avance.

Par **P.M.**, le **02/01/2013** à **20:01**

Bonjour,  
C'est à vous d'apprécier les risques mais chacun devrait savoir prendre ses responsabilités et en tout cas, vous n'êtes pas forcée d'accepter une rupture conventionnelle...

Par **corynthe**, le **03/01/2013** à **14:27**

Bonjour,

Merci de votre réponse.

Je trouve que c'est un peu risqué. S'il ne veut plus travailler ici, il n'a qu'à assumer et donner sa démission.

Par **P.M.**, le **03/01/2013** à **14:32**

Bonjour,

Effectivement la démarche logique devrait être que le salarié retrouve un nouvel emploi et démissionne...

Par **corynthe**, le **03/01/2013** à **14:42**

En fait il a trouvé un nouvel emploi mais il doit avoir le permis de conduire. Donc il souhaiterait avoir du temps pour le passer (temps payé par l'Etat : ASSEDIC) et de l'argent (financement par notre société ! ), c'est-à-dire tout bénéf pour lui, sans risque.

Le problème vient qu'en fin d'année nous avons l'habitude de donner une prime si nous faisons des bénéfices, cette année notre situation financière ne nous le permettait pas, donc ce salarié n'est pas content. Moi, en tant que responsable je touche 300 euros par mois depuis 8 mois, mais lui trouve qu'il méritait cette prime.

Voilà, j'ai le rôle de la méchante patronne !

Par **P.M.**, le **03/01/2013** à **16:39**

Le salarié a peut être un [DIF](#) qu'il pourrait utiliser...